

République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal  
du 12 février 2024

Délibération N°11 du 12 février 2024

Date de convocation 06.02.24  
**Etaient présents : (18)**

Maryline Fournier, Maire  
Michel Ménager, Christine Delcroix, Carole Dufils, Philippe Gautrot,  
Dominique Paul, Serge Planchon Adjoint,  
Olivier Artur, Benoit Boudet, Emmanuelle Duplessis Yaha, Anne-Lise Gripon,  
Patrick Jouen, Julien Ménard, Céline Obin, Véronique Obin, Isabelle  
Poulain, Gérard Sadé, Rachida Slamani.

Nombre d'élus :  
En exercice : 23  
Présents : 18  
Votants : 22

**Etaient Excusés : (5)**

Pascal Ancelot ayant donné délégation à Benoit Boudet, Mickael Lefebvre,  
Isabelle Normand ayant donné délégation à Maryline Fournier, Guy  
Sénécal ayant donné délégation à Philippe Gautrot, Arlette Vivet ayant  
donné délégation à Michel Ménager.

-----  
Secrétaire de séance : Julien Ménard  
-----

**Travaux de réfection place de la gare  
Demande de subvention**

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Michel Ménager, Adjoint au Maire

Expose que la Place de la Gare qui dessert l'ensemble des logements et des équipements du quartier de la Varenne dont l'aménagement a été réalisé dans les années 90 nécessite des travaux de réfection de la chaussée entre l'intersection avec la rue Gabrielle d'Estrées et la rue de la Chaussée.

Le parti retenu est de restituer les cordons en pavés et bandeaux en béton pour conserver la qualité de l'aménagement initial.

Le montant des travaux s'établit suivant le devis de l'entreprise EUROVIA HAUTE-NORMANDIE du 06 février 2024 à 28.711,00€ HT.

Entendu l'exposé ci-dessus, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- ✓ de réaliser les travaux de réfection de la chaussée Place de la Gare
- ✓ de solliciter une aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Envoyé en préfecture le 15/02/2024  
Reçu en préfecture le 15/02/2024  
Publié le 15/02/2024  
ID : 076-217600261-20240212-D11\_120224-DE



Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve la présente à l'unanimité.

Pour extrait conforme  
Maryline Fournier, Maire

Signé par : MARYLINE FOURNIER  
Date : 15/02/2024  
Qualité : MAIRE

